

République française

Département de l'Aude

## COMMUNE DE BARAIGNE

Séance du 05 avril 2024

<b>Membres en exercice :</b> 10	Date de la convocation: 21/03/2024 <i>L'an deux mille vingt-quatre et le cinq avril à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au foyer rural sis rue de l'abreuvoir, sous la présidence du maire Monsieur Pascal ASSEMAT</i>
<b>Présents :</b> 6	
<b>Votants:</b> 6	<b>Présents :</b> Pascal ASSEMAT, Gilles BERMOND, Jean CARRERA, Edith CAZAUX, Joël GARCIA, Sylvain VALADE
<b>Pour:</b> 6	<b>Représentés:</b>
<b>Contre:</b> 0	<b>Absents:</b> Laurie ALBOUY, Magali BELTRAN, Camille GUAGNO, Chantal WEIDMANN
<b>Abstentions:</b> 0	<b>Secrétaire de séance:</b> Edith CAZAUX

### Objet: Vote du Budget Primitif 2024 - DE\_2024\_008

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,  
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DECIDE :

#### ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Baraigne pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 357 322.67 Euros  
En dépenses à la somme de : 357 322.67 Euros

#### ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

##### **DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	246 142.11
012	Charges de personnel et frais assimilés	26 870.00
014	Atténuations de produits	12 564.00
65	Autres charges de gestion courante	30 760.00
66	Charges financières	385.00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	361.00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>317 082.11</b>

#### RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	300.00
73	Impôts et taxes	70 628.00
74	Dotations et participations	45 070.00
75	Autres produits de gestion courante	18 500.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	700.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	181 884.11
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>317 082.11</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

##### DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	902.00
21	Immobilisations corporelles	30 938.56
16	Emprunts et dettes assimilées	8 400.00
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>40 240.56</b>

##### RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	1 630.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	361.00
001	Solde d'exécution section investissement	36 749.56
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>40 240.56</b>

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire  
Pascal ASSEMAT

